



ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

Comptes consolidés au 31 décembre 2021 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2021 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant :

<http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés depuis 2008 en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par l'«International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'«IFRS Interpretations Committee » et qui ont été adoptées par l'Union Européenne. Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 09 mars 2022.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2021 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2020, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne.

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

Il n'y a pas eu de normes et d'interprétations qui devaient s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2021.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- En date du 23 juin 2021, le Groupe OCP a émis avec succès un emprunt obligataire international de 1,5 milliard de dollars dont 750 millions de dollars sur 10 ans à un taux de 3,75 % l'an et 750 millions de dollars sur 30 ans à un taux de 5,125 % l'an.

Cette opération s'est accompagnée par le rachat partiel des emprunts obligataires de 2014 - 10 ans à hauteur de 41,36 % et 2015 - 10,5 ans à hauteur de 44,44 % pour respectivement 517 et 444 millions de dollars. Une prime de rachat de 95 millions de dollars a été payée.

- Le Groupe OCP, à travers sa filiale OCP Hospitality - OCPH, a augmenté courant le deuxième semestre 2021 sa participation dans l'entité Maghrib Hospitality Company - MHC, en souscrivant seule à l'augmentation de capital de cette dernière. Cette souscription a permis à OCPH de détenir la majorité des droits de vote de MHC, et par conséquent d'exercer un contrôle au sens de l'IFRS-10 sur cette entité.
- Courant l'exercice 2021, des accords ont été conclus entre l'État marocain et un consortium de banques marocaines, en présence du Groupe OCP, pour le remboursement par voie d'affacturage sans recours, du montant du crédit de TVA à hauteur de 6,5 milliards de dirhams. Le coût total de l'opération s'élève à 1,1 milliard de dirhams.

2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- La région de l'Ukraine est parmi les principales régions exportatrices de l'ammoniac dans le monde. Dans le contexte actuel de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe OCP est en mesure de sécuriser ses besoins en ammoniac à court, moyen et long terme en s'appuyant sur l'augmentation de ses importations en provenance de Trinidad et sur le développement des importations de l'Égypte et également des pays du Golf notamment du Qatar et de l'Arabie Saoudite.

Par ailleurs, Il est à noter que le marché de l'ammoniac est un marché régionalisé de par le coût élevé de la logistique. De ce fait, la localisation géographique avantageuse du Maroc permet au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniac.

- **Signature d'un accord avec Koch Ag & Energy Solutions**

À la date du 2 mars, Koch Ag & Energy Solutions (Koch) et OCP ont signé un accord en vertu duquel une filiale de Koch pourra acquérir une participation de 50 % dans Jorf Fertilizers Company III (JFC III). Une fois clôturée, et après avoir levé les clauses suspensives usuelles, la transaction donnera naissance à une Joint-Venture détenue à parts égales par OCP et Koch.

La production de JFC III sera commercialisée par OCP et Koch Fertilizer, LLC. En outre, les sociétés prévoient de collaborer pour l'approvisionnement de l'ammoniac et du soufre au Groupe OCP, et s'appuieront sur leurs capacités logistiques pour l'exportation des engrais depuis le Maroc.

Note 3- États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2021</i>	<i>Exercice 2020</i>
Produits des activités ordinaires	84 300	56 182
Production stockée	278	(1 633)
Achats consommés	(29 360)	(18 123)
Charges externes	(9 969)	(8 224)
Charges de personnel	(10 550)	(9 099)
Impôts et taxes	(278)	(306)
Résultats des co-entreprises	1 185	342
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	620	(435)
Autres produits et charges récurrents	44	(48)
EBITDA	36 269	18 657
Amortissements et pertes de valeur	(9 016)	(8 196)
Résultat opérationnel récurrent	27 254	10 461
Autres produits et charges non récurrents	(1 454)	(4 199)
Résultat opérationnel	25 799	6 262
Coût d'endettement financier brut	(2 384)	(2 436)
Produits financiers des placements	161	266
Coût d'endettement financier net	(2 223)	(2 170)
Résultat de change sur dettes et créances financières	(899)	654
Autres produits et charges financiers	(2 178)	(449)
Résultat financier	(5 299)	(1 966)
Résultat avant impôt	20 500	4 295
Impôts sur résultat	(4 164)	(904)
Résultat net de l'exercice	16 336	3 391
Résultat net - part du Groupe	16 326	3 231
Résultat net - part des intérêts ne donnant pas le contrôle	10	160
Résultat de base et dilué par action en dirhams	193,96	34,34

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net	16 336	3 391
Écarts actuariels	(552)	(301)
Impôts	109	61
Éléments non recyclables en résultat	(443)	(239)
Écarts de conversion	(25)	(128)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(464)	1 474
Impôts	103	(336)
Éléments recyclables en résultat	(387)	1 010
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(830)	771
Résultat global consolidé	15 506	4 162
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>15 496</i>	<i>4 002</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>10</i>	<i>160</i>

(*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36 % du bond à échéance 2024 et 44,44 % du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	8 001	6 428
Actifs financiers de trésorerie	2 538	7
Stocks	14 804	13 552
Créances clients	13 184	8 657
Autres actifs courants	15 765	17 689
Total actifs courants	54 293	46 333
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	708	1 118
Participation dans les co-entreprises	5 518	5 286
Actifs d'impôt différé	156	620
Immobilisations corporelles	116 938	109 493
Immobilisations incorporelles	4 385	2 476
Total actifs non courants	127 705	118 994
Total Actif	181 998	165 326

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	4 662	11 795
Provisions courantes	556	448
Dettes commerciales	18 141	15 332
Autres passifs courants	10 104	5 661
Total passifs courants	33 463	33 236
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	50 954	46 964
Provisions non courantes pour avantages au personnel	5 964	5 646
Autres provisions non courantes	1 131	591
Passifs d'impôt différé	1 633	1 295
Autres passifs non courants		3
Total passifs non courants	59 681	54 500
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	42 888	45 927
Résultat net - part Groupe	16 326	3 231
Capitaux propres - part du Groupe	86 200	76 143
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	2 654	1 447
Total Capitaux propres	88 854	77 591
Total passif et capitaux propres	181 998	165 326

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
EBITDA	36 269	18 657
Subventions et dons accordés	(997)	(3 963)
Autres charges et produits non courants	(16)	(68)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	(65)	(23)
Résultats des co-entreprises	(1 185)	(342)
Écart actuariel (IAS 19)	(552)	(301)
Autres	(1 722)	(594)
Marge brute d'autofinancement	31 732	13 366
Incidence de la variation du BFR	2 091	(2 287)
<i>Stocks</i>	(1 206)	1 324
<i>Créances commerciales</i>	(4 476)	(546)
<i>Dettes commerciales - fournisseurs</i>	1 894	(38)
<i>Autres actifs et passifs courants ⁽¹⁾</i>	5 880	(3 027)
Impôts versés	(1 656)	(1 288)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	32 167	9 791
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13 135)	(9 566)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	156	174
Placements financiers nets	(2 663)	(58)
Incidence des variations de périmètre	(54)	(947)
Acquisition d'actifs financiers	(69)	(32)
Cession d'actifs financiers		3
Dividende reçus	106	158
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(15 658)	(10 269)
Émission d'emprunts ⁽²⁾	17 500	7 750
Remboursement d'emprunt ⁽²⁾	(22 980)	(6 689)
Coupons TSDI	(393)	(410)
Intérêts financiers nets versés	(3 815)	(2 550)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(5 081)	(4 461)
Dividendes payés aux minoritaires	(173)	(170)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(14 941)	(6 530)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	10	(44)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 577	(7 051)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 425	13 477
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8 003	6 425
Variation de la trésorerie nette	1 577	(7 051)

⁽¹⁾ Dont principalement le remboursement du crédit de TVA pour 6,26 milliards de dirhams suite à mise en place d'une nouvelle convention d'affacturage sans recours.

⁽²⁾ Dont l'émission d'un nouvel emprunt obligataire en juin 2021 pour 13,3 milliards de dirhams ayant permis le remboursement partiel des emprunts obligataires à échéance 2024 et 2025 pour 8,6 milliards de dirhams.

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Dettes subordonnées ⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618
Affectation du résultat de l'exercice 2020					2 843
Résultat global consolidé de l'exercice 2020			(239)		
Coupons de dettes subordonnées				(410)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(4 461)
Autres					(180)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Affectation du résultat de l'exercice 2021					3 231
Résultat global consolidé de l'exercice 2021			(443)		
Coupons de dettes subordonnées				(393)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(5 081)
Autres					35
Capitaux propres au 31 décembre 2021	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

<i>Écart de conversion</i>	<i>Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾</i>	<i>Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾</i>	<i>Résultat net</i>	<i>Total capitaux propres Part Groupe</i>	<i>Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle ⁽⁵⁾</i>	<i>Total capitaux propres</i>
(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627
			(2 843)			
(128)		1 139	3 231	4 002	160	4 162
				(410)		(410)
				(4 461)	(170)	(4 631)
				(180)	22	(158)
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 447	77 591
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 447	77 591
			(3 231)			
(25)		(362)	16 326	15 496	10	15 506
				(393)		(393)
					1 372	1 372
				(5 081)	(173)	(5 254)
				35	(2)	33
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁵⁾ Représente la part des actionnaires minoritaires dans la filiale JFCV, Maghrib Hospitality Company et dans la Société La Mamounia.

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Industriel						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
Groupe PRAYON	Bélgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	50,00	ME	50,00
Phosboucaâ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Trading						
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Autres						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux - CER	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	50,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucaâ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MAScIR**	Maroc	MAD	IG	100,00		
Moroccan Hospitality Company SA-MHC	Maroc	MAD	IG	61,50	ME	50,00
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	ME	51,00	ME	51,00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	ME	30,80		
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	32,00		
Société Palais Jamai - SPJ	Maroc	MAD	IG	61,50		
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 Polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 Polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	ME	49,00	ME	49,00

* Entité ayant absorbé le Lydex - Lycée d'Excellence

** Société entrante.

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Le Groupe OCP a augmenté sa participation dans l'entité Dupont OCP Opérations Consulting pour en détenir 100 % du capital. Cette entité est désormais contrôlée par OCP et consolidée en intégration globale. Les impacts de l'intégration de cette entité ne sont pas significatifs.

- En juillet 2021, le Groupe OCP a souscrit seul à l'augmentation de capital de sa filiale Hôtelière Maghrib Hospitality Company – MHC ramenant ainsi sa participation à 61,5 %. MHC est désormais consolidée par la méthode de l'intégration globale. Le Fonds Hassan II est devenu actionnaire minoritaire dans le palier MHC.

À la suite de l'intégration du palier MHC, la quote part de l'actif net acquise de la Société La Mamounia a été estimée à 457 millions de dirhams, la valeur des titres étant fixée à 2 343 millions de dirhams, un nouveau goodwill a été calculé pour 1 886 millions de dirhams. Le Groupe dispose de 12 mois à partir de la date de prise de contrôle pour affecter cet écart d'acquisition.

Par ailleurs, le montant de la participation ne donnant pas le contrôle de SLM a été estimée à 421 millions de dirhams à la date de prise de contrôle.

- L'intégration à 100 % dans le périmètre de consolidation de la Fondation MAScIR, Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research. Il s'agit d'un centre de recherche marocain appartenant à l'Université Mohammed IV Polytechnique. Il a pour objectif la promotion de la recherche scientifique et le développement technologique en vue d'accompagner le développement du Maroc et participer au développement d'une nouvelle économie de savoir.



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 88.854 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 16.336. Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

A note avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe aux 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par *l'International Ethics Standards Board for Accountants* (Code de l'IESBA) et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2021. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles et Goodwill (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2021, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et du Goodwill s'élèvent respectivement à MMAD 116.938 et MMAD 1.886 (soit 65% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Goodwill est un actif non amorti comptabilisé à la date d'acquisition qui, conformément aux normes IFRS, fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'il y a un indice de perte de valeur.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et du Goodwill est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle ; - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2021 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production, aux budgets, et aux performances historiques ; ▪ pour les actifs/UGT présentant des indices de perte de valeurs ainsi que pour les UGT auxquelles un Goodwill a été affecté, nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et l'appréciation de la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

<p>Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p> <p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1er septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ▪ La comptabilisation de la part non efficace en résultat ▪ Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. ▪ examiner notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ; - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. ▪ analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ; ▪ examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.
<p>Provision pour avantages au personnel (cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)</p> <p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.862 au 31 décembre 2021.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; ▪ apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2023.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2023, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe.

Responsabilité des auditeurs relatives à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère ;
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Casablanca, le 18 mars 2022

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
 87, Boulevard Mohammed VI, Casablanca
 Casablanca
 Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26

Bachir TAZI
 Associé

DELOITTE AUDIT

 Boudiaf Benabdellah
 Bâtiment "C", Tour 2, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0523 23 40 75 / 05 23 23 47 34
 Fax: 05 23 23 40 76 / 47 39

Sakina BENSOUDA-KORACHI
 Associée

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	9 174 229 249	5 612 138 116	3 562 091 133	4 266 926 753
Frais préliminaires	7 292 065		7 292 065	6 856 903
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 714 356 377	5 478 451 482	3 235 904 896	3 964 205 097
Primes de remboursement des obligations	452 580 807	133 686 634	318 894 173	295 864 753
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 800 249 297	1 193 397 316	3 606 851 981	3 705 506 812
Immobilisations en recherche et développement	197 215 682	177 261 800	19 953 882	36 823 957
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	444 954 388	361 498 328	83 456 060	107 057 089
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	3 057 431 074	654 637 189	2 402 793 885	2 460 977 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	137 628 132 438	67 003 717 027	70 624 415 411	71 318 907 634
Terrains	3 864 983 720	1 150 462 338	2 714 521 382	2 718 484 222
Constructions	37 530 888 216	15 073 164 595	22 457 723 621	23 788 701 910
Installations techniques matériel et outillage	68 102 855 998	47 743 695 356	20 359 160 641	23 287 069 104
Matériel de transport	388 464 418	360 141 194	28 323 224	35 116 262
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 105 696 862	1 375 559 758	730 137 104	401 409 610
Autres immobilisations corporelles	7 300 458 633	1 300 693 786	5 999 764 848	3 877 294 145
Immobilisations corporelles en cours	18 334 784 591		18 334 784 591	17 210 832 381
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	18 487 616 713	933 008 139	17 554 608 574	17 876 564 675
Prêts immobilisés	216 573 081	26 000	216 547 081	179 554 408
Autres créances financières	1 026 864 450	464 060	1 026 400 390	1 797 985 322
Titres de participation	17 244 179 181	932 518 078	16 311 661 103	15 899 024 944
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	2 272 632 800		2 272 632 800	1 657 469 907
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	2 272 632 800		2 272 632 800	1 657 469 907
TOTAL I (A+B+C+D+E)	172 362 860 497	74 742 260 598	97 620 599 899	98 825 375 781
STOCKS (F)	13 242 955 731	2 283 003 807	10 959 951 924	10 285 312 634
Marchandises	158 871 760		158 871 760	48 270 660
Matières et fournitures consommables	6 659 927 792	1 800 824 654	4 859 103 137	3 613 778 786
Produits en cours	3 725 241 576		3 725 241 576	4 667 771 977
Produits intermédiaires et produits résiduels	778 917 524	376 238 385	402 679 139	479 173 859
Produits finis	1 919 997 080	105 940 768	1 814 056 312	1 476 317 353
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	44 639 059 369	1 200 206 963	43 438 852 406	47 050 327 575
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 492 885 388		7 492 885 388	6 959 090 246
Clients et comptes rattachés	17 115 933 361	1 161 926 558	15 954 006 803	15 026 521 434
Personnel	51 890 509	1 029 231	50 861 278	53 410 035
Organismes sociaux	1 275 023 683	32 721 140	1 242 302 543	1 016 052 204
État (Comptes d'impôts et taxes)	2 712 496 922		2 712 496 922	6 168 716 823
Autres débiteurs	15 935 116 000	4 530 035	15 930 585 965	17 805 503 752
Comptes de régularisation, Actif	55 713 507		55 713 507	21 033 081
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	5 184 701 045		5 184 701 045	2 897 163 523
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	46 026 376		46 026 376	150 478 846
TOTAL II (F+G+H+I)	63 112 742 521	3 483 210 770	59 629 531 751	60 383 282 577
TRÉSORERIE-ACTIF	2 393 299 602		2 393 299 602	1 458 449 089
Chèques et valeurs à encaisser	79 967 074		79 967 074	84 264 583
Banques, T.G et CCP.	2 312 801 761		2 312 801 761	1 373 364 218
Caisses, régies d'avances et accreditifs	530 767		530 767	820 288
TOTAL III	2 393 299 602		2 393 299 602	1 458 449 089
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	237 868 902 620	78 225 471 368	159 643 431 252	160 667 107 447

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital, fonds de dotation	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	27 489 000 000	31 587 000 000
Report à nouveau	498 698	484 568
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	7 646 260 611	1 027 832 879
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	62 949 819 426	60 429 377 565
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	55 332 717 041	62 326 315 271
Emprunts obligataires	41 438 440 807	35 378 680 000
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		308 156 151
Crédits financiers	13 894 276 234	26 639 479 120
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	7 399 867 871	6 545 243 821
Provisions pour risques	1 169 619 447	806 513 149
Provisions pour charges	6 230 248 424	296 561 848
Engagements Sociaux		5 442 168 824
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	532 658 663	1 268 636 807
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	532 658 663	1 268 636 807
TOTAL I (A+B+C+D+E)	126 215 063 001	130 569 573 463
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	32 946 273 108	29 501 639 276
Fournisseurs et comptes rattachés	17 659 050 419	16 939 283 522
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 100 296 487	2 235 863 109
Personnel	848 920 672	613 614 709
Organismes sociaux	1 549 508 059	1 423 655 619
Etat - Impôt et taxes	2 268 008 355	667 376 553
Comptes d'associés		
Autres créanciers	7 111 838 082	7 074 892 301
Comptes de régularisation-passif	408 651 034	546 953 463
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	399 185 295	451 391 396
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	82 629 787	15 741 397
TOTAL II (F+G+H)	33 428 088 190	29 968 772 070
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	280 060	128 761 914
TOTAL III	280 060	128 761 914
TOTAL GENERAL (I+II+III)	159 643 431 252	160 667 107 447

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALUX Exercice 2021 3=2+1	TOTALUX Exercice 2020
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	291 074 656	78 308	291 152 964	330 467 680
Ventes de biens & services produits	77 763 799 950	38 932 137	77 802 732 086	50 790 792 534
Chiffre d'affaires	78 054 874 606	39 010 444	78 093 885 050	51 121 260 214
Variation de stocks de produits (+) ⁽¹⁾	-471 899 734		-471 899 734	-504 095 537
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	2 298 105 774	42 392 263	2 340 498 037	1 998 920 507
TOTAL I	79 881 080 646	81 402 707	79 962 483 353	52 616 085 184
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	357 085 336	-22 942 805	334 142 531	439 959 170
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	28 797 936 730	-58 735 793	28 739 200 937	18 278 658 380
Autres charges externes	13 815 598 212	-42 096 846	13 773 501 366	8 468 917 214
Impôts et taxes	201 236 138	1 400 500	202 636 638	248 161 771
Charges de personnel	9 143 305 445	40 176 895	9 183 482 340	8 108 669 590
Autres charges d'exploitation	10 010		10 010	1 244 876
Dotations d'exploitation	11 577 170 078	383 898 637	11 961 068 715	10 946 352 793
TOTAL II	63 892 341 949	301 700 587	64 194 042 536	46 491 963 795
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			15 768 440 817	6 124 121 389
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	358 581 755		358 581 755	368 104 556
Gains de change	1 452 660 238	202	1 452 660 441	944 485 814
Intérêts et autres produits financiers	569 296 721		569 296 721	751 537 331
Reprises financières; transferts de charges	714 931 753		714 931 753	885 398 263
TOTAL IV	3 095 470 467	202	3 095 470 669	2 949 525 964
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	2 801 732 389		2 801 732 389	2 957 679 094
Pertes de change	1 085 813 645	4 171	1 085 817 816	1 066 976 919
Autres charges financières	872 178 552		872 178 552	1 906
Dotations financières	510 031 537		510 031 537	624 409 090
TOTAL V	5 269 756 123	4 171	5 269 760 294	4 649 067 009
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-2 174 289 625	-1 699 541 045
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			13 594 151 192	4 424 580 344
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	217 113 268		217 113 268	3 740 288 923
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	52 549 322	4 936 523	57 485 844	79 307 847
Reprises non courantes; transferts de charges	75 498 307		75 498 307	27 265 092
TOTAL VIII	345 160 897	4 936 523	350 097 419	3 846 861 861
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	255 996 047		255 996 047	3 469 166 749
Subventions accordées	1 392 186 717		1 392 186 717	1 396 366 248
Autres charges non courantes	1 322 076 566	16 632 489	1 338 709 055	1 079 062 686
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	496 650 355		496 650 355	102 173 304
TOTAL IX	3 466 909 685	16 632 489	3 483 542 174	6 046 768 987
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-3 133 444 755	-2 199 907 126
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			10 460 706 437	2 224 673 218
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII			2 814 445 826	1 196 840 339
RÉSULTAT NET (XI-XII)			7 646 260 611	1 027 832 879
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			83 408 051 441	59 412 473 009
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			75 761 790 830	58 384 640 129
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			7 646 260 611	1 027 832 879

⁽¹⁾ Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

⁽²⁾ Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	291 152 964	330 467 680
2- Achats revendus de marchandises	334 142 531	439 959 170
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-42 989 567	-109 491 490
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	77 330 832 352	50 286 696 997
3- Ventes de Biens et services produits	77 802 732 086	50 790 792 534
4- Variation stocks de produits	-471 899 734	-504 095 537
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	42 512 702 303	26 747 575 595
6- Achats consommés de matières et fournitures	28 739 200 937	18 278 658 380
7- Autres charges externes	13 773 501 366	8 468 917 214
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	34 775 140 482	23 429 629 912
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	202 636 638	248 161 771
- Charges de Personnel	9 183 482 340	8 108 669 590
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	25 389 021 505	15 072 798 551
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	10 010	1 244 876
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	2 340 498 037	1 998 920 507
- Dotations d'exploitation	11 961 068 715	10 946 352 793
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	15 768 440 817	6 124 121 389
+ RÉSULTAT FINANCIER	-2 174 289 625	-1 699 541 045
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	13 594 151 192	4 424 580 344
+ RÉSULTAT NON COURANT	-3 133 444 755	-2 199 907 126
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	2 814 445 826	1 196 840 339
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	7 646 260 611	1 027 832 879

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A..F.) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net de l'exercice	7 646 260 611	1 027 832 879
Bénéfice +	7 646 260 611	1 027 832 879
Perte -		
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	9 416 097 245	8 876 324 360
+ Dotations financières ⁽¹⁾	464 005 162	473 930 244
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	495 563 572	102 173 304
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾	47 799 776	
- Reprises financières ⁽²⁾	408 753 450	741 315 871
- Reprises non courantes ⁽²⁾⁽³⁾	75 498 307	27 265 092
- Produits des cessions d'immobilisations	217 113 268	3 740 288 923
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	264 509 494	3 486 651 621
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	17 537 271 282	9 458 042 523
- Distribution de bénéfices	5 125 818 750	4 500 112 500
AUTOFINANCEMENT	12 411 452 532	4 957 930 023

(1) A l'exclusion des dotations:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation a - b	
	a	b	Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	28 594 463 102	31 744 197 682	3 149 734 580	
Besoin de financement global (B)	26 201 443 561	30 414 510 508		4 213 066 947
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	2 393 019 542	1 329 687 175	1 063 332 367	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		12 411 452 532		4 957 930 023
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		1 113 698 200		3 740 288 923
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		1 216 884 349		1 088 024 808
Augmentation des dettes de financement (D)		14 306 970 627		7 749 861 933
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		29 049 005 708		17 536 105 687
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	7 879 839 243		11 264 479 009	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	777 697 713		835 847 782	
Remboursement des dettes de financement (H)	22 651 709 892		6 093 341 795	
Emplois en non valeurs (I)	889 493 439		3 132 703 834	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	32 198 740 288		21 326 372 420	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		4 213 066 947		3 726 803 140
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	1 063 332 367			63 463 594
TOTAL GÉNÉRAL	33 262 072 655	33 262 072 655	21 326 372 420	21 326 372 420

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paielements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	933 008 139									933 008 139
2 Provisions règlementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	6 545 243 821		437 910 286	461 778 887	1 216 884 349	408 753 450	75 498 307	777 697 713		7 399 867 871
SOUS TOTAL (A)	7 478 251 959		437 910 286	461 778 887	1 216 884 349	408 753 450	75 498 307	777 697 713		8 332 876 010
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 835 720 972	2 492 725 102		1 086 783		1 846 322 087				3 483 210 770
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	150 478 846		46 026 376			150 478 846				46 026 376
Provisions pour risques et charges	300 912 551	52 246 368								353 158 919
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	3 287 112 368	2 544 971 470	46 026 376	1 086 783		1 846 322 087	150 478 846			3 882 396 065
TOTAL (A+B)	10 765 364 327	2 544 971 470	483 936 662	462 865 670	1 216 884 349	1 846 322 087	559 232 296	75 498 307	777 697 713	12 215 272 075

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

<i>Indication des dérogations</i>	<i>Justification des dérogations</i>	<i>Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats</i>
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices	Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2021
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

<i>Nature des changements</i>	<i>Justification des changements</i>	<i>Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats</i>
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		
Aucun changement		NEANT
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :		
Aucun changement		NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

<i>(En Dirhams)</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Augmentation</i>			<i>Diminution</i>		<i>Montant brut</i>
	<i>Début exercice</i>	<i>Acquisition</i>	<i>Prod. de l'entreprise p/elle même</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Retrait</i>	<i>Virement</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Immobilisations en non-valeurs (A)	8 385 756 699	945 928 029			-82 871 837		-74 583 641	9 174 229 249
Immobilisations incorporelles (B)	4 316 516 212	474 424 594		143 129 561	-133 821 070			4 800 249 297
Immobilisations corporelles (C)	131 557 545 382	6 756 202 177			-617 069 200		-68 545 920	137 628 132 438
TOTAL (A+B+C)	144 259 818 293	8 176 554 799		143 129 561	-833 762 108		-143 129 561	151 602 610 984

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrââ	MINES	MAD	1 000 000 000	100,00	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2021	4 388 578 197	-403 122 220	
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	CHIMIE	MAD	3 250 000 000	100,00	3 250 000 000		3 250 000 000	31/12/2021	795 759 299	135 767 785	
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	CHIMIE	MAD	3 000 000 000	100,00	3 000 000 000		3 000 000 000	31/12/2021	1 325 107 550	65 501 841	
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	CHIMIE	MAD	1 000 000 000	100,00	1 000 000 000		1 000 000 000	31/12/2021	412 385 397	240 343 061	
JORF FERTILIZER COMPANY IV - JFC IV	CHIMIE	MAD	1 000 000 000	100,00	1 000 000 000		1 000 000 000	31/12/2021	-108 755 643	18 466 211	
JORF FERTILIZER COMPANY V - JFC V	CHIMIE	MAD	1 302 043 000	60,00	1 155 128 000		1 155 128 000	31/12/2021	3 285 015 196	434 570 795	259 354 029
EURO MAROC PHOSPHORE - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33,33	115 500 000		115 500 000	31/12/2021	936 527 607	202 276 024	
INDO MAROC PHOSPHORE - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33,33	206 666 000		206 666 000	31/12/2021	1 942 570 220	1 070 025 035	33 273 226
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50,00	400 000 000		400 000 000	31/12/2021	1 862 045 114	836 107 561	62 500 000
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	366 183 800	100,00	450 300 000		450 300 000	31/12/2021	376 393 303	10 776 829	
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	170 000 000	50,00	24 650 000		24 650 000	31/12/2021	47 441 332	-197 823	
JACOBS ENGINEERING S A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50,00	22 500 000		22 500 000	31/12/2021	1 149 951 575	52 220 535	
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100,00	40 448 059		40 448 059	31/12/2021	43 188 541	-4 706 261	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	51,00	310 274 800		310 274 800	31/12/2021	557 058 016	-2 776 250	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100,00	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2021	187 694 369	3 370 525	
OCP HOSPITALITY	IMMOBILIER/SERVICES	MAD	1 745 167 700	100,00	1 760 361 443	53 225 767	1 707 135 677	31/12/2021	1 715 797 034	2 787 539	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS REGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100,00	225 000 000		225 000 000	31/12/2021	165 688 030	9 907 296	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX - (CERPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100,00	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2021	5 945 148	-1 810 376	
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100,00	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2021	74 814 572	26 784 718	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/SERVICES	MAD	15 000 000	49,00	7 350 000		7 350 000	31/12/2021	29 339 933	5 222 335	3 454 500
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100,00	14 300 000		14 300 000	31/12/2021	15 979 062,14	1 457 044,88	
S E P K	MINES	MAD	35 000 000	12,00	4 200 000	4 200 000	-				
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100,00	100 000		100 000				
SIDETSA	TOURISTIQUE	MAD	6 100 000	25,00	1 525 000	1 525 000	-				
STOZ	TOURISTIQUE	MAD	1 000 000	35,00	350 000	350 000	-				
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	IMMOBILIER	MAD	258 000	17,00	45 000	45 000	-				
TOTAL (A)					14 803 397 215	274 722 712	14 528 674 503				358 581 755
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50,00	403 740 176		403 740 176	31/12/2021	21 896 000 000 INR	3 621 700 000 INR	
PRAYON SA	INDUSTRIEL	EUR	49 800 000	50,00	200 919 860		200 919 860	31/12/2021	93 118 KEUR	11 034 KEUR	
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	154 410 579	100,00	1 413 360 299	510 610 306	902 749 993	31/12/2021	97 987 KUSD	651 KUSD	
OCP INTERNATIONAL SAS	IMMOBILIER/SERVICES	EUR	30 420 914	100,00	361 538 383	146 659 986	214 878 397	31/12/2021	19449 KEUR	-13 KEUR	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	4 892 593	100,00	47 365 221		47 365 221	31/12/2021	12 807 KUSD	7 636 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92,00	8 811 552		8 811 552				
SEFCO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50,00	4 520 400		4 520 400				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100,00	524 472	524 472					
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSEES	IMMOBILIER	EUR	60 000	0,25	602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	ENGRAIS	DIN	35 000	1,40	1 000		1 000				
TOTAL (B)					2 440 781 966	657 795 366	1 782 986 600				
TOTAL GENERAL (A+B)					17 244 179 181	932 518 078	16 311 661 103				358 581 755

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	18 487 616 713	18 361 243 632	126 373 081		2 440 781 966		897 504 617	
Prêts immobilisés	216 573 081	90 200 000	126 373 081					
Autres créances financières	1 026 864 450	1 026 864 450					897 504 617	
Titres de participation	17 244 179 181	17 244 179 181			2 440 781 966			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	44 639 059 369	6 474 793 000	38 164 266 369	1 161 855 662	11 386 349 538	3 112 228 297	28 094 021 766	197 593 730
Fournisseurs débiteurs, avances et acompte	7 492 885 388		7 492 885 388		2 099 970 289		1 004 822 149	
Clients, armateurs et comptes rattachés	17 115 933 361		17 115 933 361	1 161 855 662	9 149 378 073	131 510 635	10 295 666 266	197 593 730
Personnel	51 890 509		51 890 509		492 721			
Organismes sociaux	1 275 023 683		1 275 023 683			268 220 740	981 652 631	
État (impôts et taxes)	2 712 496 922		2 712 496 922			2 712 496 922		
Autres débiteurs	15 935 116 000	6 474 793 000	9 460 323 000		136 508 455		15 795 933 863	
Comptes de régularisation -Actif-	55 713 507		55 713 507				15 946 857	

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	55 332 717 041	52 284 643 441	3 048 073 600		36 992 305 547	664 380 286	1 519 507 635	
Emprunts obligataires	41 438 440 807	41 438 440 807			31 438 440 807			
Autres dettes de financement	13 894 276 234	10 846 202 634	3 048 073 600		5 553 864 740	664 380 286	1 519 507 635	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	32 946 273 108		32 946 273 108		4 027 003 943	3 699 797 681	13 770 969 886	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 659 050 419		17 659 050 419		2 790 755 975	546 141 435	4 311 323 436	
Clients, armateurs avances et acomptes	3 100 296 487		3 100 296 487		886 890 024		2 304 149 325	
Personnel	848 920 672		848 920 672		1 603			
Organismes sociaux	1 549 508 059		1 549 508 059		1 292 433	577 754 994	952 945 401	
État (impôts et taxes)	2 268 008 355		2 268 008 355		471 868	2 268 008 355		
Autres créanciers	7 111 838 082		7 111 838 082		129 719 688	307 892 897	6 202 551 725	
Comptes de régularisation -Passif-	408 651 034		408 651 034		217 872 352			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données					NEANT
Sûretés reçues					NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

<i>Engagements donnés</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Engagement par signature auprès des banques	1 149 415 924	1 627 939 699
Avals et cautions : Cautions Bancaires	458 792 751	237 039 743
TOTAL (1)	1 608 208 676	1 864 979 442

<i>Engagements reçus</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Engagement par signature : Emprunts garantis		308 156 151
Engagement par signature des établissements financiers	10 631 145 089	5 661 283 209
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	4 298 936 396	7 138 118 846
TOTAL (2)	14 930 081 484	13 107 558 207

PASSIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

NEANT

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

• Guerre entre la Russie et l'Ukraine

La région de l'Ukraine est parmi les principales régions exportatrices de l'ammoniac dans le monde. Dans le contexte actuel de guerre entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe OCP est en mesure de sécuriser ses besoins en ammoniac à court, moyen et long terme en s'appuyant sur l'augmentation de ses importations en provenance de Trinidad et sur le développement des importations de l'Égypte et également des pays du Golf notamment du Qatar et de l'Arabie Saoudite.

• Signature d'un accord avec Koch Ag & Energy Solutions

A la date du 2 mars, Koch Ag & Energy Solutions (Koch) et OCP ont signé un accord en vertu duquel une filiale de Koch pourra acquérir une participation de 50 % dans Jorf Fertilizers Company III (JFC III). Une fois clôturée, et après avoir levé les clauses suspensives usuelles, la transaction donnera naissance à une Joint-Venture détenue à parts égales par OCP et Koch.

Pour plus de détails, se référer à la note 2.2 des comptes consolidés en normes IFRS de la présente.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 62.949.819.425,98 dont un bénéfice net de MAD 7.646.260.610,83. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 70.624.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2021 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production, aux budgets, et aux performances historiques ; ▪ nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de la valeur actuelle, et l'appréciation de la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés.

Provision pour avantages au personnel

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société est engagée sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.775 au 31 décembre 2021.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2023.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2023, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Evaluation des titres de participations

Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2021 s'élèvent à un montant net de MMAD 16.312.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

Comme indiqué dans le paragraphe A.5 de l'état A.1, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;
- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé au cours de l'exercice 2021 à :

- la participation à hauteur de 50% à la création de la société South European Fertilizer Company « SEEFECO » pour MMAD 4,5 ;
- l'acquisition de 50% des actions de la société DOOC S.A. pour MMAD 15, portant ainsi son taux de participation à 100%.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 18 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Bachir TAZI
Associé

ERNST & YOUNG
M. Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA- KORACHI
Associée

DELOITTE AUDIT
M. El Hadi Mohamed Bensabdellah
Bâtiment "C", Icoire 2, La Marina
Casablanca
tél : 0021 21 40 15 / 05 21 21 47 34
0021 21 21 40 78 / 47 59



2 4, rue Al Abtal Hay Erraha 20 200 Casablanca Maroc
www.ocpgroup.ma
